

INFOS T.H.C.B

Magazine mensuel
de la fédération Textile Habillement Cuir et Blanchisserie

la
cgt

Octobre 2020

383



**Le gouvernement doit enfin répondre
aux revendications syndicales et
non aux injonctions du Medef**

Édito

03

**Plus que jamais,
défendons nos droits et
nos revendications !**

Accords

04

**Une approche fourbe et
mensongère de la négocia-
tion d'entreprise**

Maroquinerie

07

**Le secteur ne connaît
pas la crise !**

Informez-vous



thcb-cgt.fr

Protection, services, accompagnement social

(Souriez, vous êtes au cœur de nos engagements)

- ☺ **Vous proposer** des solutions personnalisées en santé et en prévoyance
- ☺ **Vous aider** à concilier bien-être des salariés et performance
- ☺ **Être à vos côtés** dans les moments de fragilité
- ☺ **Vous garantir** des soins de qualité au juste prix
- ☺ **Agir** pour une société plus juste et plus inclusive

malakoffhumanis.com



SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

On aime vous voir sourire

MI-12552_1911

Plus que jamais défendons nos droits et nos revendications !



Thomas Vacheron
Secrétaire fédéral

Qui mieux que nos délégués d'entreprises, nos syndiqués et nos militants CGT connaissent les difficultés à convaincre les salariés de nos légitimes revendications ? C'est en partant de nos réalités, en cherchant dans les informations générales ou syndicales, en analysant la situation sociale et économique que nous affirmons nos justes revendications. Dans cette période troublée de nombreuses situations nous donnent raison.

En France, la richesse ruisselle vers les plus riches pendant que la pauvreté progresse comme jamais. Les cadeaux fiscaux et sociaux ont permis aux 0,1% les plus riches d'être les grands gagnants des choix gouvernementaux de dérégulation libérale, comme le confirme les nombreux économistes ou les Organisations Non Gouvernementales.

Alors que la « 2ème vague » s'amplifie et malgré les beaux discours qui n'amuse plus personne, aucune leçon n'a été tirée : les gouvernants ne pensent qu'aux sous, alors qu'une société civilisée ne devrait penser qu'aux soins !

Les injustes ordonnances Macron, qui diminuent les droits des salariés et renforcent le pouvoir des employeurs, comme la scandaleuse contre-réforme

chômage, qui attaque les privés d'emploi plutôt que de faire reculer le chômage, sont dénoncées dans l'unité par la totalité des organisations syndicales. L'abandon définitif de la retraite par point comme la nécessaire augmentation des salaires demandés par l'intersyndicale donne plus de force.

Il y a peu, les gouvernants voulaient nous imposer l'austérité parce qu'il n'y avait pas d'argent et maintenant ils trouvent des dizaines de milliards pour les entreprises sans aucune contrepartie !

Pour être entendues nos propositions sociales, écologiques et démocratiques doivent être partout déclinées.

Exigeons la suspension dans la loi des « pseudo-accords » qui font reculer les droits ou menacent les emplois. Conditionnons les aides publiques à l'arrêt des licenciements, à l'augmentation des salaires ou à la diminution du temps de travail. Relocalisons des productions

tant pour développer nos emplois que pour préserver notre planète.

Plutôt que le repli, la stigmatisation et l'individualisme, c'est par une politique ambitieuse de justice sociale que nous ferons reculer les obscurantistes et garantirons nos libertés.

Le syndicalisme c'est s'organiser collectivement pour résister efficacement. Gardons ces liens précieux car nous allons en avoir toutes et tous besoin. ■

Négociation d'entreprise : une approche fourbe et mensongère

Dans un bilan annuel de la négociation collective d'entreprise, le ministère du travail se gargarise d'une hausse substantielle du nombre d'accords d'entreprises en 2019.

Plus de 30 % nous dit-il, soit un nombre de 80 000 accords d'entreprises conclus durant toute l'année. Un « dialogue social » d'entreprise jamais égalé principalement dû, à la réforme du travail de 2017 et aux nouvelles règles Macron qui permettent à chaque entreprise de construire sa norme au détriment de la branche professionnelle. Ce bilan oublie juste de préciser que 44 % des accords ont été validés dans des entreprises de moins de 20 salariés et un tiers des accords recensés, concerne des PME de moins de 50 salariés.

Pire, les nouvelles possibilités de validité d'accords d'entreprises ont permis à 43 % d'accords d'entrer en application sans même la présence d'organisations syndicales de salariés. En effet, les développements d'accords par référendum d'entre-

prise, par les élus non mandatés, ou par les salariés mandatés (3%) ont pris une place prépondérante depuis la nouvelle loi. Les accords sur la mise en place des

**43% d'accords d'entreprises
entrés en application
sans même la présence
d'organisations syndicales
de salarié.e.s !**

CSE venus remplacer les CE, les CHSCT et les Délégués du Personnel ne doivent pas être non plus pour rien dans cette frénésie d'accords d'entreprises.

À cela, le ministère du travail a comptabilisé aussi toutes les décisions unilatérales des employeurs.

Au final, ce bilan annuel est un ramassis

de chiffres bidons de la négociation collective d'entreprise.

Cela s'appelle, ni plus ni moins, de la communication gouvernementale pour

faire mousser la réforme du travail de 2017, et faire croire que maintenant grâce à eux, la négociation au niveau de l'entreprise est plus dynamique, plus



vivante et plus bénéfique pour les salariés.

Une supercherie de plus à dénoncer publiquement ! ■

ECONOMIE

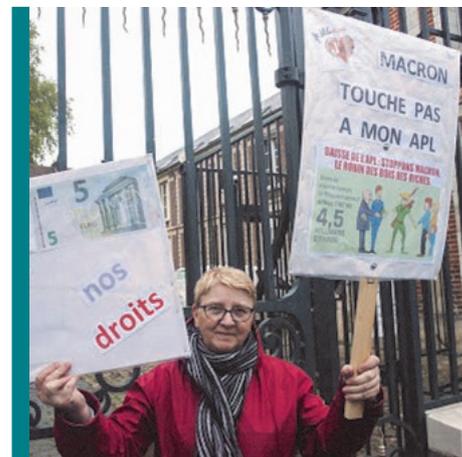
Macron : président des riches

Le comité d'évaluation des politiques publiques constate que la réforme de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) et celle de l'impôt à taux unique pour les entreprises (dit « Flat Tax ») ont amplifié le creusement des inégalités au profit d'une petite minorité de détenteurs du capital.

Les bénéficiaires des 23 milliards d'euros de dividendes en 2018 se sont concentrés sur 38 000 personnes dont un tiers sur seulement 3800 personnes, riches parmi les plus riches.

A l'inverse, près d'un million de personnes supplémentaires pourraient passer en dessous du seuil de pauvreté d'ici à la fin de l'année 2020.

Des chiffres déjà confirmés par l'Observatoire Français de la Conjoncture Economique (OFCE). Ce dernier notait déjà en début 2020 que le pouvoir d'achat des 2% les plus riches augmentait alors que celui des 20 % les plus pauvres régressait en raison du gel et de la désindexation de certains minima sociaux comme l'APL ou le RSA.



Qui peut encore prétendre que notre président œuvre pour l'intérêt général de la population ? ■

Dans l'unité syndicale pour revendiquer et se faire entendre

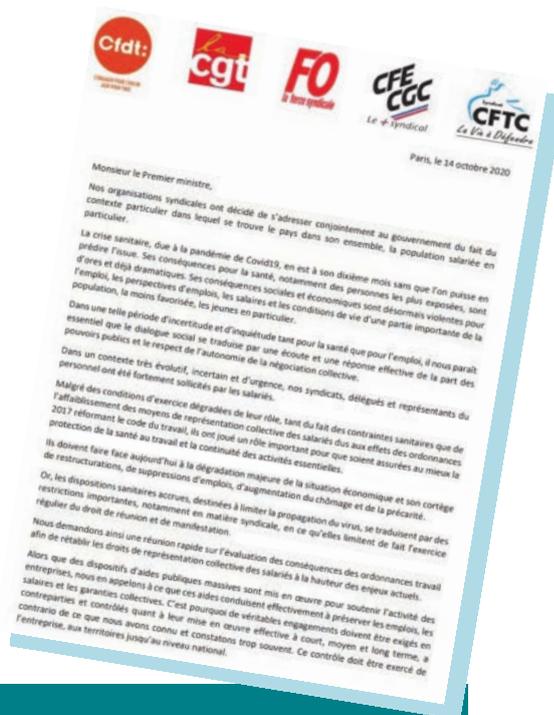
L'événement est suffisamment rare pour qu'il mérite d'être évoqué. Les cinq organisations syndicales interprofessionnelles CGT, FO, CFDT, CFTC, CFE-CGC dans une déclaration commune ont dernièrement interpellé le gouvernement sur sa politique économique et sociale.

Elles exigent ensemble en préalable une réunion rapide sur l'évaluation des conséquences dramatiques de la loi travail de 2017 (dites « ordonnances Macron ») et sollicitent le rétablissement des droits pour les salariés comme pour celles et ceux qui les défendent.

Elles demandent aussi, des conditionnalités et des contrôles plus assidus pour toutes les entreprises qui bénéficient d'argent public, sans même garantir l'emploi des salariés, ni l'augmentation des salaires, ni même l'amélioration de la situation des conditions de travail.

Cet acte symbolique envoie pour le moins à l'exécutif un signal fort pour peser plus fortement dans le débat public.

Oui face à la crise sanitaire, économique ou sociale, l'heure n'est pas à la division mais au rassemblement de toutes les organisations syndicales et de toutes leurs forces pour protester ensemble.



OUI, protéger les salariés et leurs droits, c'est savoir se rassembler, exiger et revendiquer au-delà de nos divergences de fond et pour l'intérêt de toutes et tous !



Extraits de la déclaration unitaire :

Les conséquences de la crise sanitaire "pour la santé notamment des personnes les plus exposées, sont d'ores et déjà dramatiques. Ses conséquences sociales et économiques sont désormais violentes pour... les conditions de vie

d'une partie importante de la population, la moins favorisée, les jeunes en particulier"

Nos syndicats, délégués et représentants du personnel ont été fortement sollicités par les salariés.

"affaiblissement des moyens de représentation collective des salariés dus aux effets des ordonnances 2017 réformant le code du travail"

"Nous demandons... l'évaluation des conséquences des ordonnances travail afin de rétablir les droits de représentation collective des salariés à la hauteur des enjeux actuels."

"des dispositifs d'aides publiques mas-

sives sont mis en œuvre pour soutenir l'activité des entreprises, nous en appelons à ce que ces aides conduisent effectivement à préserver les emplois, les salaires et les garanties collectives

"... de véritables engagements doivent être exigés en contreparties et contrôlés ..."

"...reconnaissance effective du rôle essentiel des salariés... de la deuxième ligne qui doit se traduire sans délai par une revalorisation des salaires, conditions de travail, d'emploi..."

"...nécessité que la réforme de l'assurance chômage soit abandonnée..."

"... l'heure n'est pas de remettre à l'ordre du jour le sujet des retraites."

Ensemble le 17 novembre pour défendre notre protection sociale

L'Union Fédérale Retraités (UFR) THCB CGT appelle nos retraités à faire du 17 novembre une grande journée unitaire de mobilisation et les invite à signer massivement la carte pétition qui exige une revalorisation immédiate de 100 € sur nos pensions.

Notre revendication est nécessaire car les retraités ont été malmenés par les contre-réformes sociales des différents gouvernements et ce depuis une bonne dizaine d'années.



Nombreux d'entre-nous sont venus grossir la cohorte des retraités pauvres ! Les crises sanitaires, économiques et sociales que nous vivons aujourd'hui vont encore aggraver la situation et le pouvoir d'achat des retraités. A défaut de revaloriser nos pensions, le président Macron s'appuie sur le déficit



du régime des retraites pour resservir et imposer une contre-réforme sur le dos des actifs comme des retraités avant la fin de la mandature ! Et pourtant des centaines de milliards

d'euros d'aides publiques sont versées aux entreprises sans conditionnalités sur l'emploi, alors que notre système de protection sociale s'enfonce lui, dans des déficits abyssaux.

Cette situation peut être assumée volontairement par le gouvernement pour retarder la juste revendication d'un grand service public de la dépendance financé par la branche maladie de la sécurité sociale. Des déficits non maîtrisés qui risquent aussi d'aiguiser l'appétit des assurances privées...

Un enjeu scandaleux que nous devons combattre de toutes nos forces!

Nous sommes tous concernés, ensemble le 17 novembre, actifs, jeunes, chômeurs, retraités en avant et faisons gagner nos revendications ! ■

SOCIAL

Covid : les salariés épuisés par les crises sanitaires économiques et sociales

Dans une étude de Malakoff Humanis auprès de 3500 salariés du privé, l'IFOP l'institut de sondage pointe la situation inquiétante des salariés du privé.

45 % des salariés se disent plus fatigués psychologiquement et physiquement.

L'étude semble pointer plusieurs raisons à cette situation : 40 % des salariés considèrent que le rythme de travail s'est accéléré à cause de la crise, d'autres y voient même une surcharge de travail, d'autres encore - principalement les ouvriers - estiment que leur situation financière s'est dégradée avec le chôma-

ge partiel. Enfin, 25 % des salariés ont peur de perdre leur travail.

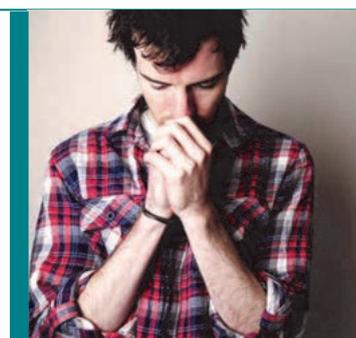
L'étude semble montrer pour le moins une dégradation de trois grands facteurs de risques psychosociaux : l'intensité du travail, la mauvaise qualité des rapports sociaux et l'insécurité de la situation de travail.

Cette situation anxiogène du travail depuis cette pandémie modifie les aspirations et envies des salariés. Nombreux voudraient changer de travail ou démé-

nager dans une autre ville (39%).

Enfin, remarque essentielle :

86 % des salariés attendent des entreprises de mieux intégrer la préservation et la santé des salariés dans les stratégies globales. Des revendications qui ne sont pas près de s'estomper dans la prochaine période ! ■



Chamatex fait le pari du tout numérique

Le fabricant de textile technique ardéchois vient de se lancer dans un nouveau défi, relocaliser de la chaussure de sport sur notre territoire.



Pour réussir son pari, l'entreprise va construire un nouveau bâtiment pour installer une usine neuve « 4.0 ». Plusieurs marques se sont engagées dans ce projet révolutionnaire en faisant revenir, dans un premier temps un peu de production en France.

Chamatex qui a mis au point un textile technique permettant de construire l'ensemble de la tige des chaussures de sport sera au cœur de la stratégie.

Selon son PDG, « toute la ligne de production sera robotisée pour rester compétitive. La relocalisation de la chaussure se fera grâce à l'automatisation et au travail collectif des marques.

Une ligne de production en Asie mobilise **300 salariés** alors qu'en France, l'usine 4.0 mobilisera **quatre équipes postées d'une petite dizaine de salariés** ».

Un nouvel ordre mondial qui interroge !

Quel est l'intérêt de l'automatisation et de la robotisation à outrance si au final les salariés en Asie ou en France restent avec le même pouvoir d'achat, alors que les actionnaires accroissent les richesses ?

Sans s'opposer à toute transformation technologique, ce projet comme d'autres

doit interroger les syndicalistes que nous sommes. Ces prémices de grands chamboulements technologiques doivent nous faire réfléchir sur la place et l'avenir des salariés dans une industrie fortement robotisée, automatisée et numérisée. Il est urgent de revendiquer une nouvelle répartition des richesses mais aussi d'autres taxations sur les robots, les automates par exemple si nous avons toujours l'ambition de maintenir du travail pour tous et un haut niveau de protection sociale. ■

La maroquinerie ne connaît pas la crise !

Le secteur de la maroquinerie ne semble plus trop souffrir de la pandémie mondiale. Toutes les grandes marques Vuitton, Hermès ou Gucci ont de nouveau très vite retrouvé le chemin de la croissance insolente.

Il suffit d'échanger avec les délégués.e.s de nos manufactures, donneuses d'ordre ou sous-traitantes, pour vite comprendre que le sujet majeur de cette rentrée est comment améliorer la productivité des usines.

Tout est bon pour pousser les salariés à travailler, heures supplémentaires en nombre, modification des organisations de travail ou augmentation de la charge de travail les samedis et les jours fériés.

Certains délégués CGT ont réussi à contraindre des entreprises sous-traitantes à lâcher des **contreparties supplémentaires aux majora-**

tions obligatoires : une prime complémentaire sera octroyée en plus des 25% minimum majorées sur les heures supplémentaires pour les salariés qui accepteront de les faire.

Entre juin et septembre, les ventes de **LVMH ont augmenté de 13 % en Asie !**

Autre indicateur, dans son communiqué de septembre, le groupe Hermès vient d'annoncer la création d'une **deuxième maroquinerie en Auvergne** à côté de la maroquinerie de Sayat avec prochainement plus de cinq cents salariées sur ses

deux sites. Il faut croire qu'à défaut de

voyager, les riches chinoises, américaines ou de la péninsule arabe se ruent sur les boutiques de leurs pays où sont gagnées par la frénésie de la commande en ligne pour satisfaire leurs achats. Une chance pour les salariés de nos manufactures. ■



Aidés par leur syndicat, les grévistes du recyclage plastique ont fait céder la direction de Barbier.

Le groupe Barbier, basé en Haute Loire, est un des fleurons de l'industrie plastique pétrolier et recyclé, en France et au-delà.

Gâce à ses 700 salariés appartenant à la Convention Collective du textile, l'entreprise distribue des dividendes à ses actionnaires d'une hauteur incomparable avec les autres sociétés de ce département.

Poussée par la nécessaire transition écologique, l'activité du plastique recyclé se développe dans le groupe Barbier avec 20 000 tonnes régénérées par an. Il faut près de deux tonnes de déchets plastiques agricoles ou ménagers pour arriver à environ 1 tonne de matière plastique régénérée.



C'est aussi dans cette entreprise que le nombre d'accidents du travail est très important. En juin dernier, le groupe Barbier a de nouveau été reconnu coupable et condamné suite à un accident grave du travail pour lequel le syndicat THCB 43 s'était porté partie civile afin d'appuyer le salarié qui avait eu une jambe broyée.

Le 7 octobre, dans un des 2 ateliers de recyclage plastique, un salarié a encore été victime d'un accident de travail et a été brûlé au visage. Spontanément, les salariés ont quitté leur poste de travail pour exiger des mesures de protection et une revalorisation des



salaires. La direction n'a pas pris au sérieux leurs revendications et mobilisations.

Grace à leur lutte, les salariés ont obtenu au total 50 Euros net de plus par mois

Durant 9 jours, la grève de quasiment 100% des 2 ateliers de régénération a été reconduite poste après poste, de jour comme de nuit, la semaine et le weekend. La direction a parié sur l'isolement de la trentaine de grévistes sur les 700 ouvriers que comptent ses usines. Ce fût long et difficile mais la colère des ouvriers, la détermination des délégués et l'aide du syndicat CGT THCB ont permis de faire reculer ceux qui disaient ne jamais céder.

Vendredi 16 octobre, après de multiples propositions de négociations faites par les délégués CGT pour trouver une issue au conflit, la direction a fini par

accepter un compromis.

Grace à leur lutte, les salariés ont obtenu au total 50 Euros net de plus par mois (0,25 centimes brut de l'heure en plus et 20 € en prime de blanchissage). Leurs tenues de travail seront améliorées et une commission paritaire entre direction et salariés sera mise en place pour améliorer les conditions de travail. Comme l'ont rappelé les salariés : « Il y a urgence » !

La transition environnementale est nécessaire, la reconnaissance sociale de ceux qui y travaillent est impérative. C'est un début de reconnaissance pour les ouvriers du recyclage plastique et un encouragement pour les salariés à développer la CGT dans leur entreprise et au-delà pour que le rapport de force leur soit plus favorable. Tirer le bilan des mobilisations est important, aussi il faut toujours rappeler partout et pour tous : « pas de droit sans syndicat, pas de syndicat sans syndiqués ! ». ■



Mensuel édité par la Fédération THCB
263 rue de Paris
Case 415
93514 Montreuil

Tél. 01 55 82 84 89
Email : thc@cgt.fr
Site internet : www.thcb-cgt.fr
Direction de la publication : Maurad Rabhi

Imprimerie ADDAX - Tél. 01 55 82 84 10
N° de commission paritaire : 1224 S 06717
N° ISSN : 0980 33 78
Dépôt légal Octobre 2020



thcb-cgt.fr